



© AUAT

Former, attirer, développer :
les enjeux de l'enseignement
supérieur dans les territoires du
Dialogue Métropolitain de Toulouse

septembre 2026

Sommaire

- 3 Introduction**
- 5 Partie 1 - Dynamique et évolution des effectifs étudiants**
- Toulouse parmi les quatre plus grandes métropoles étudiantes de France
- Toulouse attire davantage d'étudiants mais moins rapidement que les autres grands pôles d'enseignement supérieur
- Le développement du privé, principal déterminant des dynamiques étudiantes territoriales
- La structure de l'offre de formation, un autre levier majeur des dynamiques étudiantes territoriales
- 11 Partie 2 - Panorama de l'offre de formation**
- Une offre d'enseignement supérieur marquée par de fortes spécialisations territoriales
- Cinq grands pôles de formation structurent l'enseignement supérieur de l'agglomération toulousaine
- Un nombre de diplômes délivrés en légère hausse
- Les Campus Connectés, une nouvelle forme d'accès à l'enseignement supérieur qui fait ses preuves
- 17 Partie 3 - Formations dispensées dans le secteur privé**
- Du privé lucratif aux EESPIG : les multiples visages de l'enseignement supérieur privé
- Une offre privée fortement concentrée autour de quelques établissements et filières clés
- Hors agglomération toulousaine, l'offre proposée par les établissements privés est moins diverse.
- Encadré - Une catégorisation des établissements privés « sur-mesure »
- 22 Partie 4 - Des formations... aux « compétences » : une approche exploratoire**
- Des formations aux compétences
- Des STS au service des territoires : entre ancrage local et diversification métropolitaine
- Du tourisme à l'intelligence artificielle : les spécialisations des masters du territoire
- 26 Partie 5 - Attractivité des établissements d'enseignement supérieur et vitalité des territoires, des enjeux croisés (synthèse des entretiens d'acteurs)**
- L'existence de formations de niveau licence et la présence de Campus Connectés : deux leviers pour l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et leur maintien dans les territoires ruraux
- La qualité du cadre de vie et l'animation de la vie étudiante : des critères d'attractivité plaçant les intercommunalités en première ligne
- Le rapprochement entre enseignement supérieur et monde économique, un enjeu fort pour l'emploi local
- 29 Annexes**

Introduction

L'enseignement supérieur et l'ensemble de l'écosystème qui l'entoure représentent un enjeu majeur pour les territoires. Si leur développement suppose un investissement et une responsabilité pour les collectivités, notamment en matière d'accompagnement et d'offre de services associés (logement, mobilité, santé, loisirs...), ils constituent également une source importante de retombées positives.

Celles-ci sont tout d'abord d'ordre économique, à travers les dépenses liées à la vie étudiante ainsi que l'activité générée par les établissements d'enseignement eux-mêmes (salaires, investissements, recherche...). Au-delà de cette dimension monétaire, l'enseignement supérieur joue également un rôle social essentiel en favorisant la mixité des populations et en contribuant aux dynamiques d'inclusion.

Ses effets se manifestent également à plus long terme, en participant au rayonnement et à l'attractivité du territoire. Les étudiants accueillis deviennent en effet autant d'ambassadeurs de ces « lieux » où ils se sont formés, où ils ont construit des relations amicales et professionnelles durables et où ils ont façonné une partie de leur parcours de vie.

À ces bénéfices s'ajoutent de nombreuses autres retombées, matérielles comme immatérielles, qui contribuent à renforcer le dynamisme, l'image et la capacité de développement des territoires sur le long terme. C'est en ce sens que les intercommunalités membres de l'Association du Dialogue métropolitain de Toulouse ont confié à l'Auat une nouvelle étude¹ sur l'enseignement supérieur en resserrant la production de connaissances et d'analyses sur l'offre de formations dispensées au sein des territoires. À travers ce prisme, l'étude cherche à apporter des éclairages utiles à la communauté d'acteurs en suivant quatre finalités complémentaires.

1. Renseigner l'évolution des effectifs étudiants

Les sites d'enseignement supérieur se sont consolidés et étoffés au sein du Dialogue métropolitain de Toulouse au cours des dernières décennies. Ces développements se sont accompagnés d'une croissance des effectifs étudiants qui suit la tendance nationale. Pour autant, quels sont les rythmes d'évolution constatés selon les territoires ? Sont-ils de

nature à redessiner les équilibres entre l'agglomération toulousaine et les pôles universitaires d'équilibre qui se structurent dans les villes moyennes ? Quelles différences notables entre les territoires en matière de niveaux d'enseignement, de disciplines et de types d'établissements implantés ?

Autant de questions simples mais indispensables pour comprendre le système d'enseignement supérieur dans son ensemble et les trajectoires étudiantes des territoires. Cette analyse rétrospective est d'autant plus importante qu'elle va se confronter rapidement à une nouvelle réalité, celle d'une baisse à venir de la population étudiante dès 2033 (au niveau national) selon les projections du ministère de l'enseignement supérieur. Cette nouvelle donne constitue inévitablement une préoccupation majeure pour l'ensemble des collectivités locales.

2. Faire l'inventaire et décrire l'offre proposée par les établissements privés

Les formations privées ont connu une croissance très rapide en France au cours des vingt dernières années : les effectifs ont été multipliés par deux depuis 2000 portant désormais le poids du privé à plus d'un quart des étudiants inscrits. Les dérives largement relayées sur la qualité très hétérogène des formations, sur la multiplication de pratiques commerciales jugées trompeuses et sur la difficulté pour les familles à identifier les écoles réellement reconnues par l'État ont conduit à un projet de Loi (en cours d'examen parlementaire) pour réguler cette activité constituant la première réforme d'ensemble du secteur.

Ces évolutions à venir ne seront pas sans effet sur les territoires. Certaines se font déjà vivement ressentir à travers la réforme de l'apprentissage, largement mobilisé par les écoles privées, qui s'est traduite par une baisse des aides publiques à l'alternance. Quel est le poids du secteur privé dans le Dialogue métropolitain de Toulouse ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre comparativement à d'autres métropoles françaises ? Quels établissements tirent la croissance des effectifs ? Les formations dispensées sont-elles diversifiées ? Là aussi un questionnement en apparence simple sur le secteur privé mais de nature à accompagner son développement et à l'inscrire dans une stratégie d'ensemble.

¹ Cf. Etude précédente de 2022 : *Enseignement supérieur : quelles retombées économiques dans l'aire métropolitaine toulousaine ?*
<https://www.dialoguemetropolitain.fr/publications.php>

3. Rendre compte de la diversité et des spécificités des formations locales

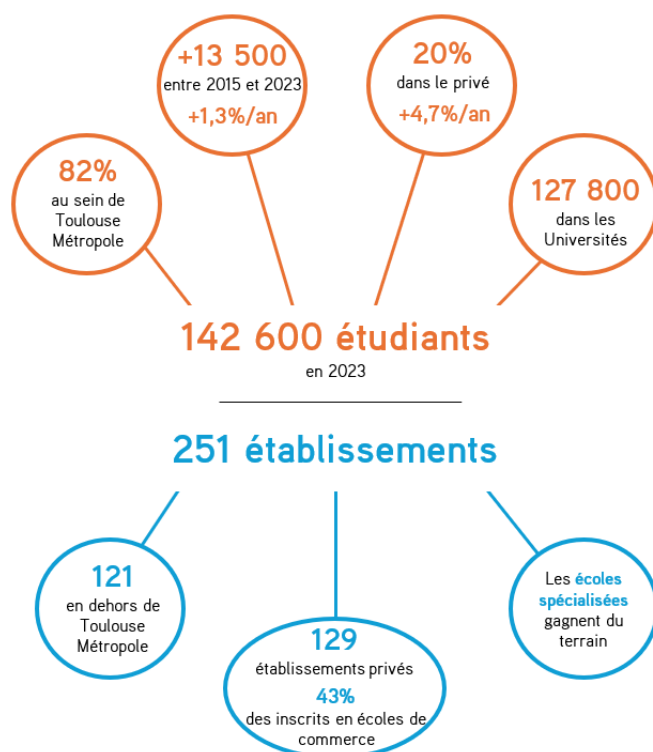
La palette des formations et des spécificités dispensées sur les territoires représente un autre sujet déterminant pour lire l'offre locale et dessiner des complémentarités à l'échelle du Dialogue métropolitain de Toulouse. Cette notion de spécificité est néanmoins difficile à approcher, elle nécessite de descendre au niveau du libellé des formations pour pouvoir mettre en avant des « compétences » plus particulièrement présentes sur le territoire constituant, dans bien des cas, autant d'avantages à valoriser.

Au sein de mêmes disciplines académiques, les établissements proposent-ils des formations différentes ? Quelles sont les spécificités les plus notables sur le territoire ? Émerge-t-il des formations nouvelles en lien avec les évolutions de l'économie et des technologies ? Il s'agit là d'une première approche qui s'inscrit dans des enjeux de développement local couplant (à minima) « formation » et « économie ». Elle présente également l'intérêt d'aborder l'évolution des formations et leur adaptation pour mieux correspondre aux attentes du marché de l'emploi, parfois anticiper les besoins.

4. Questionner l'adéquation entre offre de formation et besoins du tissu économique

À l'image du dispositif mis en œuvre sur le Territoire d'Industrie Comminges-Neste en matière de GPECT² appliquée à l'industrie et à l'artisanat de production, le sujet de l'adéquation entre l'offre de formation et le marché local de l'emploi demeure un enjeu prioritaire pour les territoires. Comment ajuster l'offre de formation face aux besoins des entreprises ? Comment assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants ? Quel rôle peuvent jouer les collectivités dans ces rapprochements ? Il est ici question de gouvernance et de pilotage dont les conditions de réussite dépendent intimement de la capacité des territoires (et de leurs acteurs) à s'inscrire dans une démarche de projet collective.

Les modalités de réalisation de l'étude reposent sur un travail combinant à la fois l'exploitation de données du ministère (dont Parcoursup) et la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels, d'opérateurs et d'établissements d'enseignement supérieur (publics et privés). Cette étude n'épuise pas les besoins d'analyses et d'expertises pour décrypter l'offre de formation. Elle contribue à apporter de la visibilité à un champ d'intervention, l'enseignement supérieur, qui doit nécessairement s'inscrire dans une stratégie de développement local partagé.



Radiographie de l'enseignement supérieur au sein du Dialogue métropolitain de Toulouse
Source : CC AUAT 2025

² GPECT : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales.

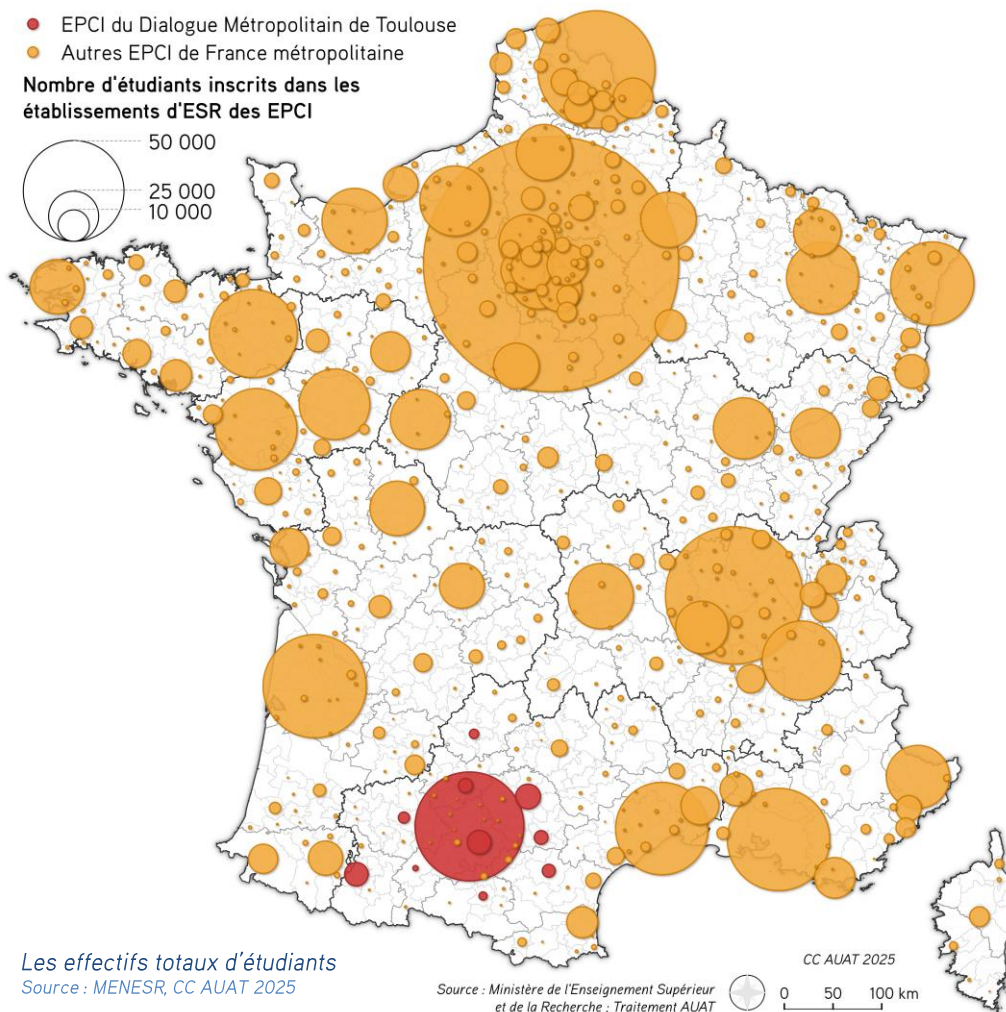
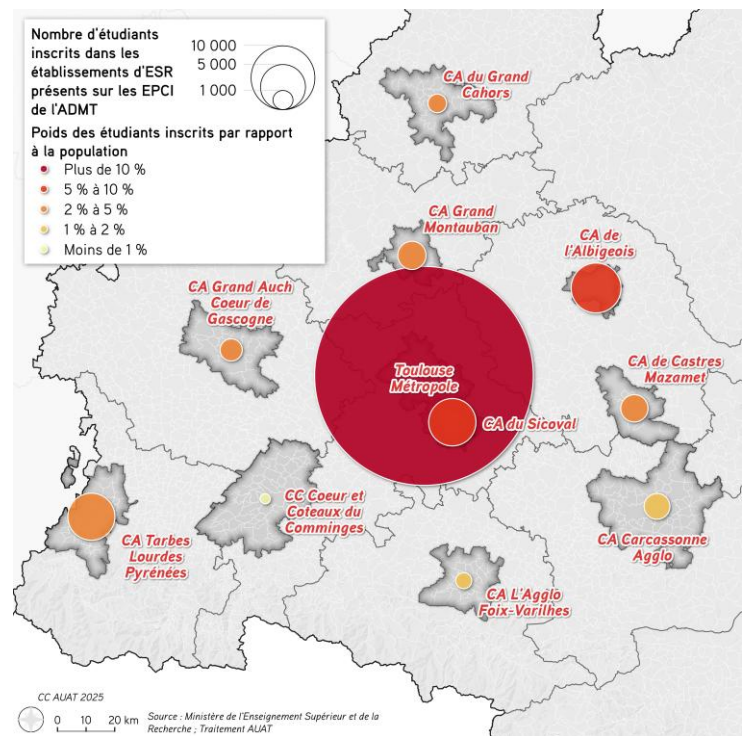


Partie 1 - Dynamique et évolution des effectifs étudiants

Toulouse parmi les quatre plus grandes métropoles étudiantes de France

En France, 12 intercommunalités accueillent plus de 50 000 étudiants à la rentrée universitaire 2023. Selon les sources du ministère de l'enseignement supérieur, **avec 117 000 étudiants³, Toulouse Métropole est la 4^e intercommunalité de France en matière de population étudiante** derrière le Grand Paris (650 000), la Métropole de Lyon (186 000) et La Métropole Européenne de Lille (136 000).

Dans son ensemble, le **Dialogue métropolitain de Toulouse compte 142 600 étudiants inscrits**. 86% d'entre eux le sont dans un établissement de l'agglomération toulousaine (Toulouse Métropole et Sicoval regroupées)⁴, l'Albigeois et Tarbes Lourdes Pyrénées en accueillant chacun 4%.



Les effectifs totaux d'étudiants

Source : MENESR, CC AUAT 2025

³ Dans cette étude, les étudiants sont celles et ceux qui suivent une formation après l'obtention du baccalauréat. Les autres types de formations, essentiellement professionnelles, non diplômantes ou de loisirs, sans inscription en établissement ne sont pas prises en compte.

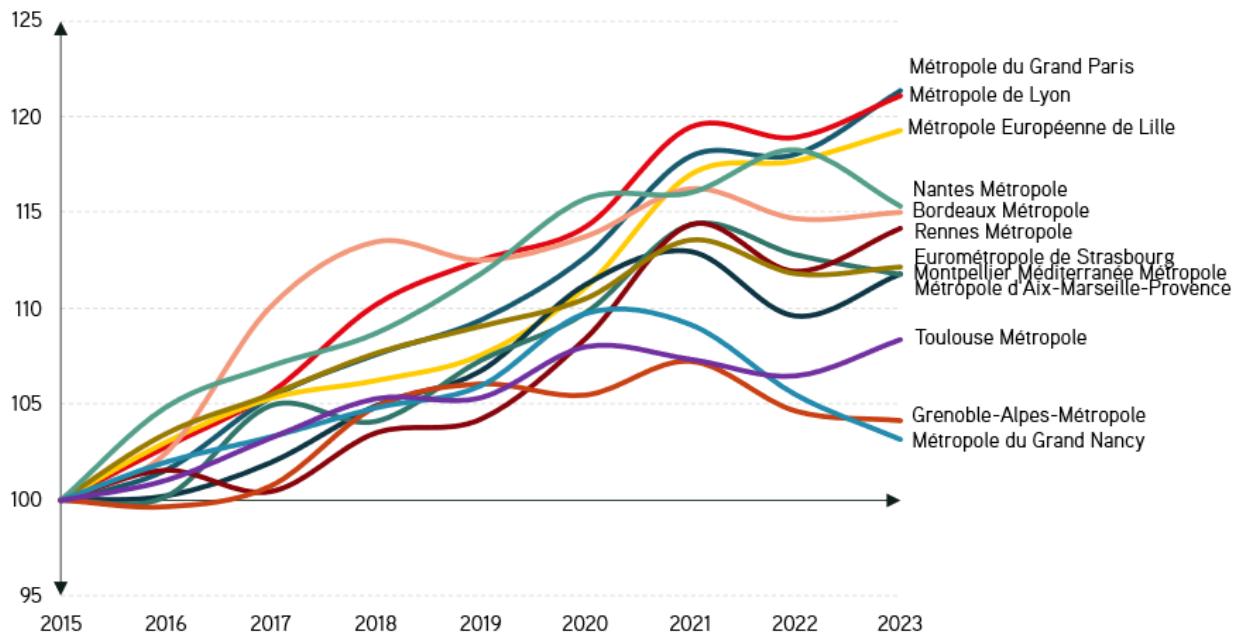
⁴ Avertissement : de manière générale dans l'étude, le terme « agglomération toulousaine » désignera l'ensemble constitué de Toulouse Métropole et du Sicoval.

Toulouse attire davantage d'étudiants mais moins rapidement que les autres grands pôles d'enseignement supérieur

Depuis la rentrée 2015, le Dialogue métropolitain de Toulouse compte 13 500 étudiants supplémentaires. Dans presque 9 cas sur 10, ils se sont inscrits dans un établissement de l'agglomération toulousaine. Le dixième restant est principalement tiré par les établissements de Carcassonne Agglo, de Castres-Mazamet et du Grand Montauban, dans des proportions similaires.

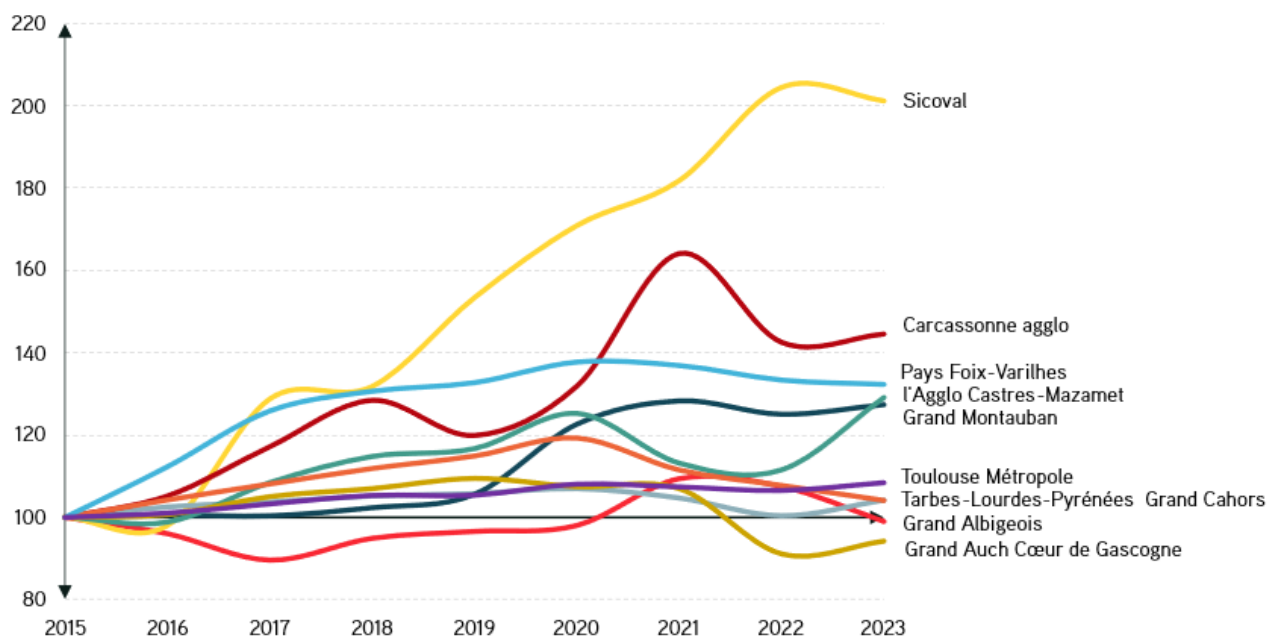
En près de dix ans, la population étudiante du Dialogue métropolitain de Toulouse, comme celle de l'agglomération toulousaine, a augmenté de +1,3%/an, soit un rythme légèrement inférieur à celui de la moyenne française (+1,6%/an).

Pour les principales intercommunalités estudiantines françaises, la moyenne est même de +1,9%/an, quand celle de Toulouse Métropole n'est que de +1%/an.



Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur depuis 2015 des principales intercommunalités estudiantines (base 100 en 2015)

Source : MENESR, CC AUAT 2025



Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur depuis 2015 des EPCI du Dialogue métropolitain de Toulouse (base 100 en 2015)

Nota bene : la CC Cœur et Coteaux du Comminges n'est pas représentée en raison de la faiblesse de ses effectifs.

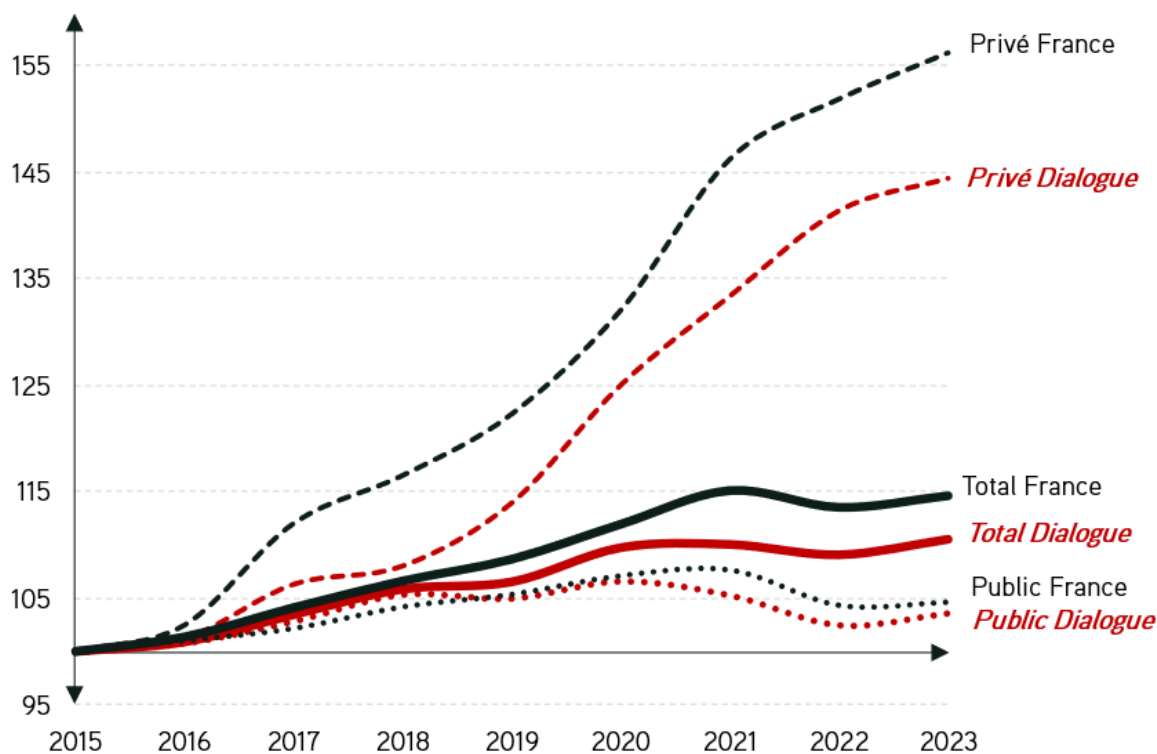
Source : MENESR, CC AUAT 2025

Le développement du privé, principal déterminant des dynamiques étudiantes territoriales

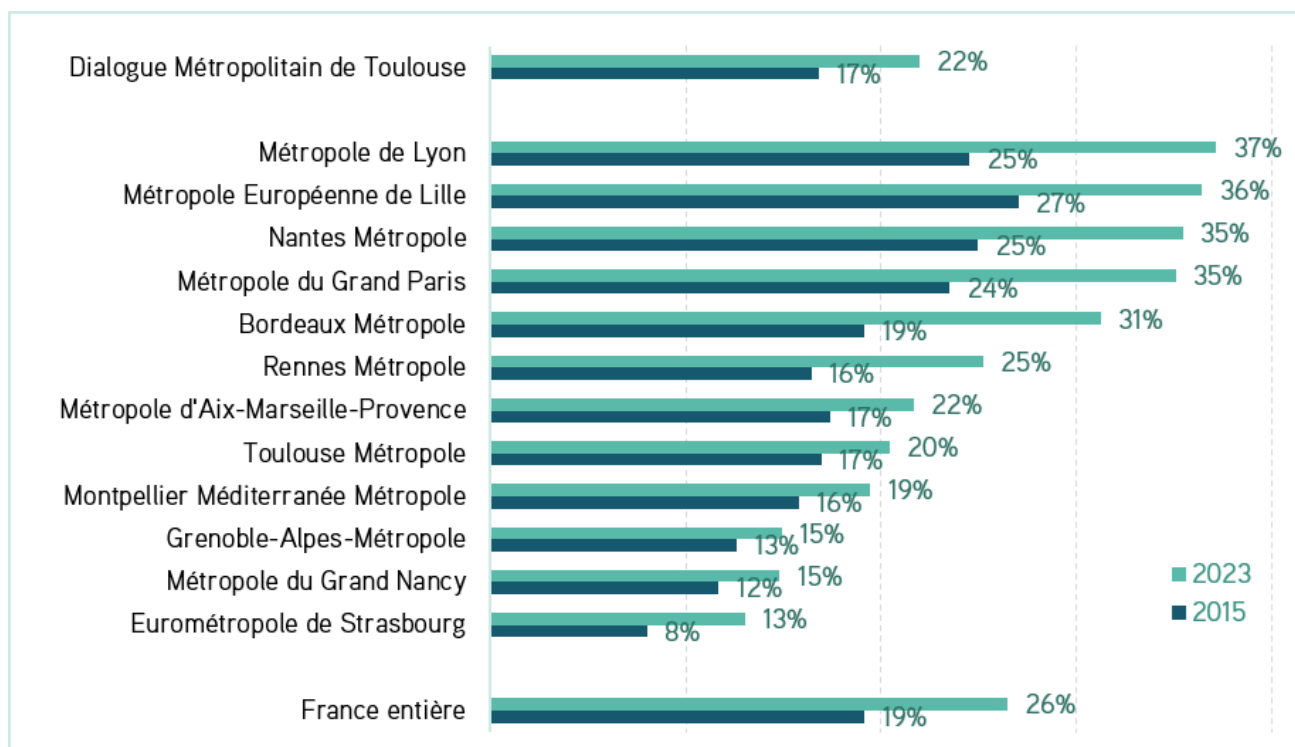
La compréhension de cette croissance moins intense de la population étudiante dans le Dialogue métropolitain de Toulouse trouve d'abord sa source dans la déclinaison locale de dynamiques nationales en matière d'inscription dans les établissements publics et privés. Au niveau national, 74% des étudiants sont inscrits dans un établissement relevant du secteur public à la rentrée universitaire 2023. Ce ratio était supérieur de 7 points dix ans plus tôt. **A l'échelle du Dialogue métropolitain de Toulouse, la part des étudiants accueillis dans le public est plus prononcée (78%) et son recul est un peu moins marqué (-5 points).**

Nationalement, les effectifs dans le privé ont connu une croissance rapide (+5,7%/an) et ceux dans le public sont presque atones (+0,6%/an). A l'échelle du Dialogue métropolitain de Toulouse, la dynamique est analogue mais son intensité est moins prononcée (+4,7%/an vs +0,6%/an). Comparativement aux autres intercommunalités estudiantines, Toulouse Métropole a connu une croissance moins marquée dans le privé (+3,4% contre +5,4%) et quasiment équivalente dans le public (+0,5%/an).

Sur 100 étudiants supplémentaires dans le Dialogue métropolitain de Toulouse, 75 se sont inscrits dans un établissement privé entre les rentrées 2015 et 2023. Ce ratio est de 60 pour Toulouse Métropole, de 97 pour le Sicoval. Il est de 88 pour l'ensemble des grandes intercommunalités estudiantines. Ainsi, sur la période, **le poids du secteur privé dans l'ensemble des effectifs étudiants augmente de 5,1 points dans le Dialogue métropolitain de Toulouse** (+5 points dans l'agglomération toulousaine et +5,8 points dans les autres intercommunalités prises ensemble) **alors qu'il progresse de 10 points dans les grands pôles d'enseignement supérieur.** Toulouse Métropole continue de se distinguer par une part du privé notablement inférieure à ce qui s'observe ailleurs : la part du privé dans les effectifs étudiants passe de 17% à 20% à Toulouse Métropole quand il bondit, par exemple, de 25% à 37% sur la métropole de Lyon. La dynamique est quasi identique pour Lille, Nantes et Bordeaux. Cette dernière prend d'ailleurs la place de 4^e pôle national d'enseignement supérieur privé, en volume, devançant désormais la Métropole toulousaine.



Les dynamiques des effectifs étudiants dans les secteurs publics et privés (base 100 en 2015)
Source : MENESR, CC AUAT 2025



Evolution du poids du secteur privé dans les effectifs étudiants
Source : MENESR, CC AUAT 2025

La structure de l'offre de formation, un autre levier majeur des dynamiques étudiantes territoriales

La nature même des établissements présents sur chacun des territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse constitue un autre facteur explicatif à l'évolution des effectifs étudiants constatés depuis la rentrée 2015.

Les structures d'enseignement dédiées à l'apprentissage constituent un ressort de croissance qui se retrouve dans la plupart des territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse. Seuls le Sicoval, Castres-Mazamet et le Grand Auch Cœur de Gascogne ne disposent pas de ce type d'établissements. En dehors de Toulouse Métropole, Carcassonne Agglo (+290 étudiants), Tarbes-Lourdes-Pyrénées (+150) et l'Albigeois (+80) ont particulièrement bénéficié de ces appareils de formation. Dans le Grand Cahors et le Grand Montauban, l'effet est plus modéré (+40 pour chacun).

Quantitativement, avec près de 3 500 étudiants supplémentaires, les écoles d'ingénieurs et celles de commerce, de gestion et de vente constituent des ressorts de croissance significatifs pour les territoires en disposant. L'Albigeois gagne ainsi 400 étudiants grâce aux premières et 210 vis-à-vis des secondes. Dans le Sicoval, l'ESG, un établissement de

commerce, de gestion et de vente est à l'origine d'un millier d'étudiants supplémentaires.

Au sein de la Métropole de Toulouse, les universités proprement dites reculent en matière d'effectifs depuis 2015 : - 860 étudiants. En revanche, d'autres établissements d'enseignement universitaire, à savoir l'Institut Catholique de Toulouse et l'École d'Économie de Toulouse (Toulouse School of Economics) ont vu leurs effectifs progresser dans le même temps : +1 640 étudiants. Ailleurs, **les effectifs universitaires publics augmentent en particulier du côté de Castres-Mazamet et du Pays Foix-Varilhes** (respectivement +260 et +110). Quant aux formations post-baccalauréat dispensées en lycées, elles constituent un facteur d'attractivité non négligeable pour de nombreux territoires, en particulier pour les territoires de Castres-Mazamet et de Cœur et Coteaux du Comminges (respectivement +210 et +110).

Dans l'agglomération toulousaine, les ressorts d'attractivité en matière d'accueil d'étudiants sont multiples. **Les plus fortes croissances portent néanmoins sur les écoles de commerce, de gestion et de vente, les écoles d'ingénieurs, les écoles préparant aux fonctions sociales et celles artistiques.**

		Ecole de commerce, de gestion et de vente	Ecole d'ingénieurs	Université	STS CPGE	Autre école spécialisée	Autre étab. d'enseig. universitaire	École préparant aux fonctions sociales	École supérieure artistique et culturelle	École paramédicale hors université
Agglomération toulousaine	Toulouse Métropole	+++++	+++	-	=	+++	+++++	+++++	+++++	+++
	Sicoval	+++++	-		-	+++++			-	
Reste du Dialogue métropolitain	Grand Albigeois	+++	+++	-	-	+++		-		=
	Tarbes-Lourdes-Pyrénées	-	+++++	-	-	+++++		-	+	+
	Grand Montauban	-		=	++	+++++				=
	L'Agglo Castres Mazamet	-		+++++	+++++	-			-	+
	Carcassonne Agglo			+++	=	+++++			+	++
	Grand Auch Cœur de Gascogne			=	-	-				++
	Grand Cahors			-	++	+++++				=
	Pays Foix-Varilhes			+++	-	+++++				
	Cœur Coteaux Comminges				+	+				

Ressorts de l'évolution de la population étudiante au sein du Dialogue métropolitain de Toulouse depuis 2015

Note de lecture : Le tableau ci-dessus rend compte de l'évolution du nombre d'inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur dans chacun des territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse sur la période 2015-2023. Le nombre de (+) renseigne l'intensité en % des augmentations d'effectifs, (=) indique une stabilité et (-) une diminution. La taille de la police illustre les évolutions en nombre. La plus grande évolution concerne des gains de plus de 1 000 étudiants, la plus petite moins de 50.

Source : MENESR, CC AUAT 2025

Les effectifs des universités du Dialogue métropolitain de Toulouse

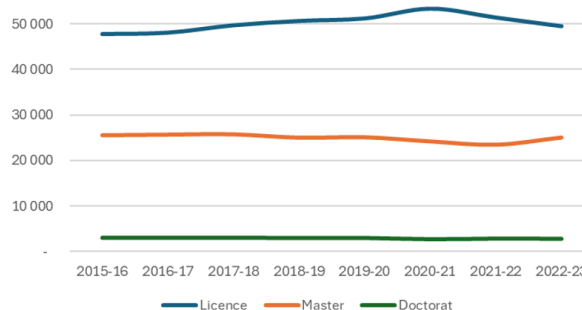
Entre les rentrées 2015 et 2020, les effectifs se sont accrus de +1%/an avant de se tasser dans la période post-crise sanitaire. Ce qui fait qu'à la rentrée 2023, les effectifs étudiants sont à un niveau légèrement supérieur à celui qui était le leur 8 ans plus tôt (+1 040 étudiants, soit +0.2%/an). Les effectifs dans le Dialogue métropolitain de Toulouse suivent les mêmes tendances que dans le reste de la France.

Sur la période, avec 1 500 étudiants chacun en plus, les cursus en sciences de la vie et en sciences de l'éducation sont ceux qui ont connu les plus fortes croissances d'effectifs. Ils sont suivis par ceux en sociologie-démographie, en géographie, en mathématiques et en mathématiques appliquées (entre +450 et +700 étudiants pour chaque discipline). Concernant les cursus perdant en attractivité, ressortent ceux pluridisciplinaires en santé (-1 730) et en sciences (-2 510), en sciences juridiques (-1 680), économiques (-1 060) et de gestion (-830)⁵.

En dépit d'un tassement post-crise sanitaire, le nombre d'inscrits en licence est d'environ 50 000

étudiants, poursuivant sa croissance : +0.5%/an depuis la rentrée 2015.

Même s'ils se tassent quelque peu, les effectifs en master se maintiennent proches des 25 000 étudiants : ils reculent de 600 étudiants dans Toulouse Métropole et s'accroissent de 120 dans le reste du Dialogue métropolitain de Toulouse. Concernant les doctorants, uniquement inscrits dans Toulouse Métropole, leur nombre s'inscrit à la baisse au cours des huit dernières années, avec 250 étudiants de moins.



Evolution des effectifs des universités du Dialogue métropolitain de Toulouse

Source : MENESR, CC AUAT 2025

⁵ Pour plus de détails statistiques, consulter le tableau en annexe 1.



Partie 2 - Panorama de l'offre de formation

Une offre d'enseignement supérieur marquée par de fortes spécialisations territoriales

À la rentrée 2023, l'offre d'enseignement supérieur du Dialogue métropolitain de Toulouse est répartie dans un peu plus de 250 établissements, dont 150 dans l'agglomération toulousaine. Évidemment moins diversifiée, l'offre de formation d'enseignement supérieur en dehors de Toulouse présente un panier « moyen » reposant préférentiellement sur les formations de Sections de Techniciens Supérieurs (STS), les Instituts Universitaires Technologiques (IUT), les Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI), et les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE).

Cœur et Coteaux du Comminges ne s'inscrit pas dans ce panel de formations et d'établissements mais son Campus Connecté (cf. partie suivante) offre la possibilité à de nombreux étudiants du territoire d'accéder tout de même à une pluralité d'enseignements. En cela, l'accès direct à une offre de formation diversifiée ne saurait se réduire à la présence ou non d'établissements sur le territoire, même s'il convient aussi d'admettre que cela facilite l'inscription et l'orientation des étudiants.

A ce panier moyen, certaines collectivités ont l'avantage de pouvoir proposer des formations complémentaires. C'est le cas des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), dispositif très spécifique au système d'enseignement supérieur français, qui constituent une formation post-bac de deux ans centrée sur la préparation de concours nationaux et destinée à alimenter le système des grandes écoles en s'organisant sur le maillage des lycées. Cela constitue une différenciation notable qui profite notamment au Grand Cahors par rapport à Carcassonne Agglo, même si cette dernière présente la singularité de disposer d'une école d'art et design.

Dans de nombreux territoires, les formations universitaires complétées des STS représentent la grande majorité de l'offre comme à Foix-Varilhes et au Grand Montauban même si ce dernier propose de manière singulière un enseignement en école de commerce, de gestion et marketing.

La présence d'écoles d'ingénieurs constitue enfin une marque supplémentaire de différenciation. C'est le cas pour l'agglomération de Castres-Mazamet et plus encore pour les agglomérations de l'Albigeois et de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, d'autant que ces deux collectivités comptent dans leur rang les établissements d'enseignement supérieur accueillant le plus d'étudiants hors agglomération toulousaine :

- L'INU Champollion (2 980 étudiants) à Albi
- L'IMT-Mines (970 étudiants) à Albi
- L'Université de Technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP) qui se décompose de :
 - IUT de Tarbes : 1 530 étudiants
 - ENI de Tarbes : 1 180 étudiants

En matière de disciplines enseignées, les sciences de l'éducation se retrouvent dans presque tous les territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse, plus précisément dans ceux qui accueillent un INSPE qui délivre un diplôme de master. Il en est de même pour la gestion, le commerce et la vente qui débouchent sur des diplômes de premier cycle auxquels permettent d'accéder les STS et les IUT accueillis. En revanche, certaines disciplines ne sont enseignées que dans l'agglomération toulousaine comme la médecine, la pharmacie, l'odontologie et les sciences politiques. Quant aux sciences et techniques des activités physiques et sportives, elles ne sont dispensées que dans les pôles tarbais et toulousain, le troisième cycle n'étant proposé que dans ce dernier.

	CC Cœur Coteaux Comminges	CA Grand Auch Cœur Gascogne	CA Pays Foix- Varilhes	CA Carcassonne	CA du Grand Cahors	CA Grand Montauban	CA de Castres Mazamet	CA Tarbes Lourdes Pyrénées	CA de l'Albigeois	Agglo. toulousaine	
										CA Sicoval	Toulouse Métropole
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
IUT	o	X	o	X	o	o	X	o	o	o	X
INSPE	o	X	X	X	X	X	o	X	X	o	X
Écoles paramédicales et sociales	o	X	o	X	X	X	X	X	X	o	X
Autres écoles de spécialités diverses	o	X	X	X	X	X	o	X	X	X	X
Universités autres que DUT, MEEF, ingénieurs et UT	o	X	X	X	X	X	o	X	X	X	X
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	o	o	o	o	X	X	X	X	X	X	X
Formations d'ingénieurs	o	o	o	o	o	o	X	X	X	X	X
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	o	o	o	o	o	X	o	X	X	X	X
Écoles supérieures art et culture	o	o	o	X	o	o	o	X	o	X	X
Grands établissements MENESR	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	X
Instituts nationaux polytechniques (INP)	o	o	o	o	o	o	o	o	o	X	X
Établissements d'enseignement universitaire privés	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	X

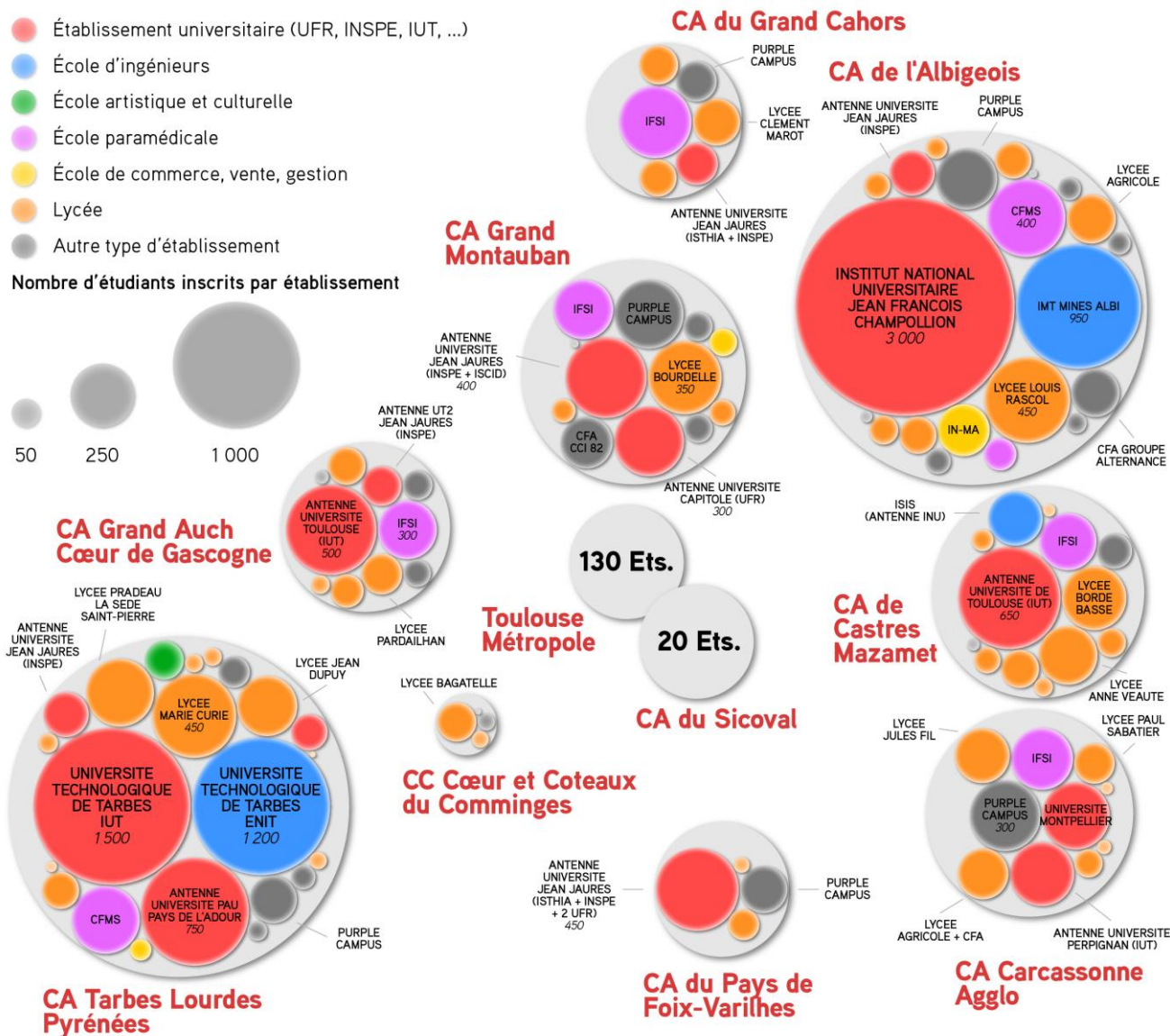
Typologie des établissements d'enseignement supérieur présents dans les territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse
Source : MENESR, CC AUAT 2025

Pour le reste des disciplines, l'offre de formation existe dans l'agglomération toulousaine et principalement dans deux sites pour le reste du Dialogue métropolitain de Toulouse, dont systématiquement Albi, sans que le cursus complet soit nécessairement proposé. Dans les sciences fondamentales en premier cycle, les pôles albigeois et tarbais disposent ainsi d'une offre de formation, celle sur Castres-Mazamet se caractérise par une spécificité en chimie. En sciences humaines et sociales, l'offre albigeoise est cette fois-ci accompagnée par celle de Foix-Varilhes. Dans les sciences juridiques, les enseignements sont dispensés du côté d'Albi et de Montauban aussi bien en premier cycle qu'en second.

Cinq grands pôles de formation structurent l'enseignement supérieur de l'agglomération toulousaine

Au-delà de sa diversité incontestable, l'offre de formations en enseignement supérieur de l'agglomération toulousaine repose sur 5 grands types de structures regroupant 90% des effectifs étudiants.

D'abord, les établissements universitaires qui représentent près des deux tiers des étudiants inscrits (127 800 étudiants). A l'exception de l'Institut Catholique de Toulouse, il s'agit de structures dépendant des 3 universités historiques toulousaines



Offre de formation dans le Dialogue métropolitain de Toulouse hors agglomération toulousaine
 Source : MENESR, CC AUAT 2025

(l'Université de Toulouse, l'Université Toulouse Jean-Jaurès, l'Université Toulouse Capitole): UFR, INSPE, IUT, l'École d'Économie de Toulouse (Toulouse School of Economics), l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA), l'Institut d'études politiques (IEP)...

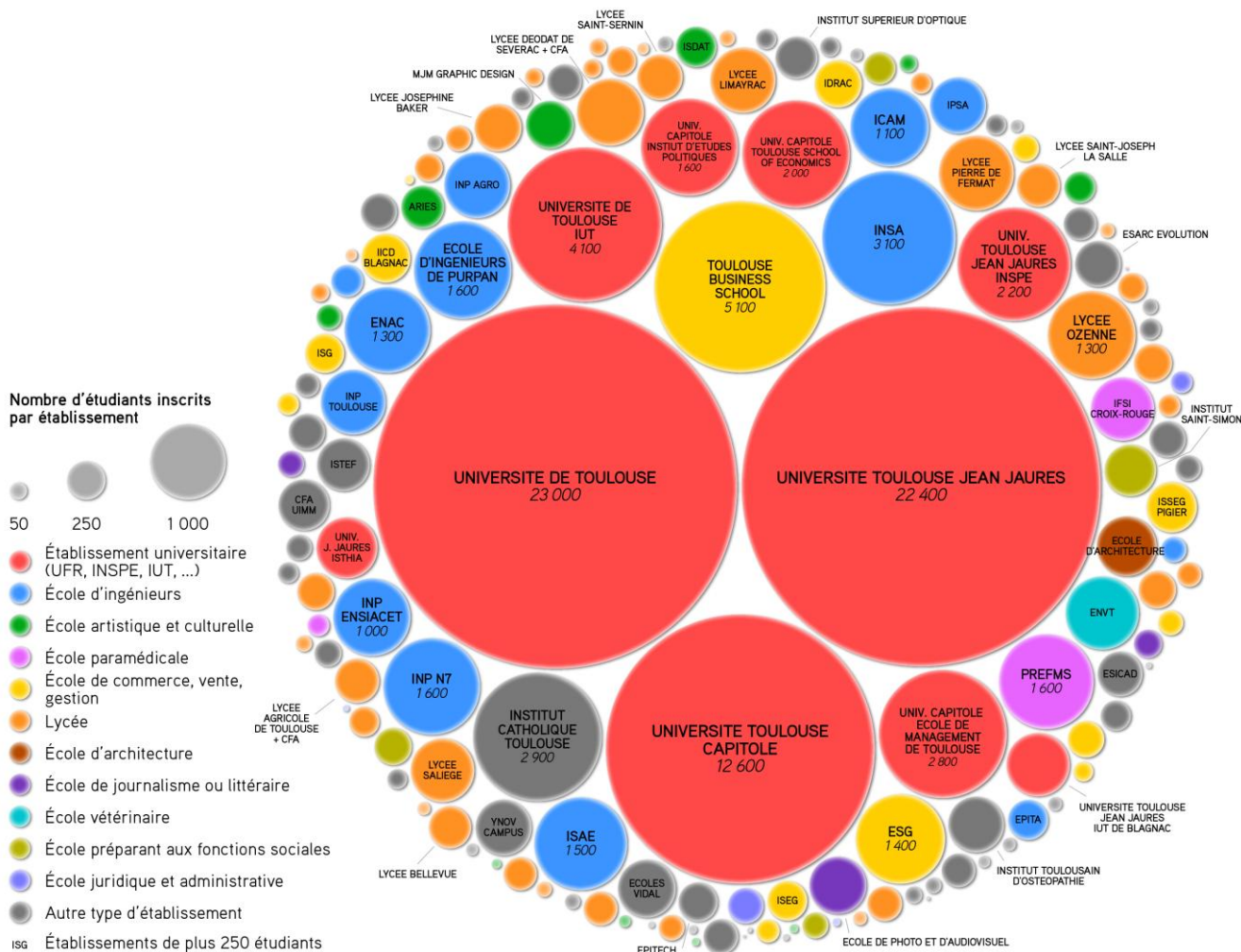
- **Les écoles d'ingénieurs et leurs 19 établissements** qui accueillent le deuxième contingent d'étudiants avec près de 14 000 individus (11% des effectifs de l'agglomération): l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA), l'École d'Ingénieurs de Purpan, l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INP), l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE), l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC)...
- **Les lycées, avec leurs Sections de Techniciens Supérieurs et leurs Classes**

Préparatoires aux Grandes Écoles qui représentent tout de même un peu plus de 9 000 étudiants (7%).

- **Les écoles de commerce, de gestion et de vente** et leurs 8 900 étudiants (7%) répartis dans 26 établissements : Toulouse Business School, ESG, ISSEG Pigier, IICD, IDRAC...
- Enfin, **les écoles paramédicales** (PREFMS, IFSI Croix Rouge Française, Institut de Puériculture...) qui comptent 2 300 inscrits en 2025.

En dehors des établissements universitaires, 5 entités comptent au moins 1 500 étudiants :

- La Toulouse Business School (TBS),
- L'Institut National Polytechnique de Toulouse (INP N7, ENSIACET, AGRO),
- L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA),
- L'École d'Ingénieurs de Purpan,
- Le PREFMS (IFSI, IFPP, IFAS...).



Offre d'enseignement supérieur dans l'agglomération toulousaine
Source : MENESR, CC AUAT 2025

Un nombre de diplômes délivrés en légère hausse

A l'issue de l'année 2021-2022, les universités et écoles d'ingénieurs du Dialogue métropolitain de Toulouse ont délivré un peu plus de 28 000 diplômes dont 53% de licences, 45% de masters et 3% de doctorats. Par rapport à 2015-2016, le nombre de diplômés a augmenté de +7%. La répartition LMD est restée quasi stable. La hausse est répartie autant sur les licences que sur les masters, les doctorats étant plutôt en repli (-120 diplômes) de même que le nombre d'inscrits à l'image de la tendance nationale.

	Licence	Master	Doctorat	Total
Université Toulouse III - Paul Sabatier	5950	4130	400	10480
Toulouse Métropole	4470	4130	400	9000
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	830	0	0	830
CA de Castres Mazamet	340	0	0	340
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	310	0	0	310
Université Toulouse - Jean Jaurès	4360	2740	140	7240
Toulouse Métropole	4180	2420	140	6740
CA Pays Foix-Varilhes	120	80	0	200
CA Grand Montauban	50	90	0	150
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	10	40	0	50
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	0	40	0	40
CA de l'Albigeois	0	40	0	40
CA du Grand Cahors	0	30	0	30
Université Toulouse Capitole	3350	2990	90	6430
Toulouse Métropole	3280	2990	90	6350
CA Grand Montauban	70	0	0	70
INP	10	1240	120	1380
Toulouse Métropole	10	1010	120	1150
CA Sicoval	0	230	0	230
Institut national universitaire J-F Champollion	800	150	0	940
CA de l'Albigeois	800	150	0	940
INSA Toulouse	0	650	60	700
Toulouse Métropole	0	650	60	700
IEP Toulouse	60	300	0	360
Toulouse Métropole	60	300	0	360
École nationale d'ingénieurs de Tarbes	0	230	0	230
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	0	230	0	230
Université de Pau et des Pays de l'Adour	160	20	0	180
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	160	20	0	180
Université de Perpignan Via Domitia	100	0	0	100
CA Carcassonne	100	0	0	100
Université de Montpellier	30	60	0	90
CA Carcassonne	30	60	0	90
Université de Bordeaux	0	40	0	40
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	0	40	0	40

Nombre de diplômes délivrés lors de l'année 2021-2022 selon les données disponibles par établissements
Source : MENESR, CC AUAT 2025

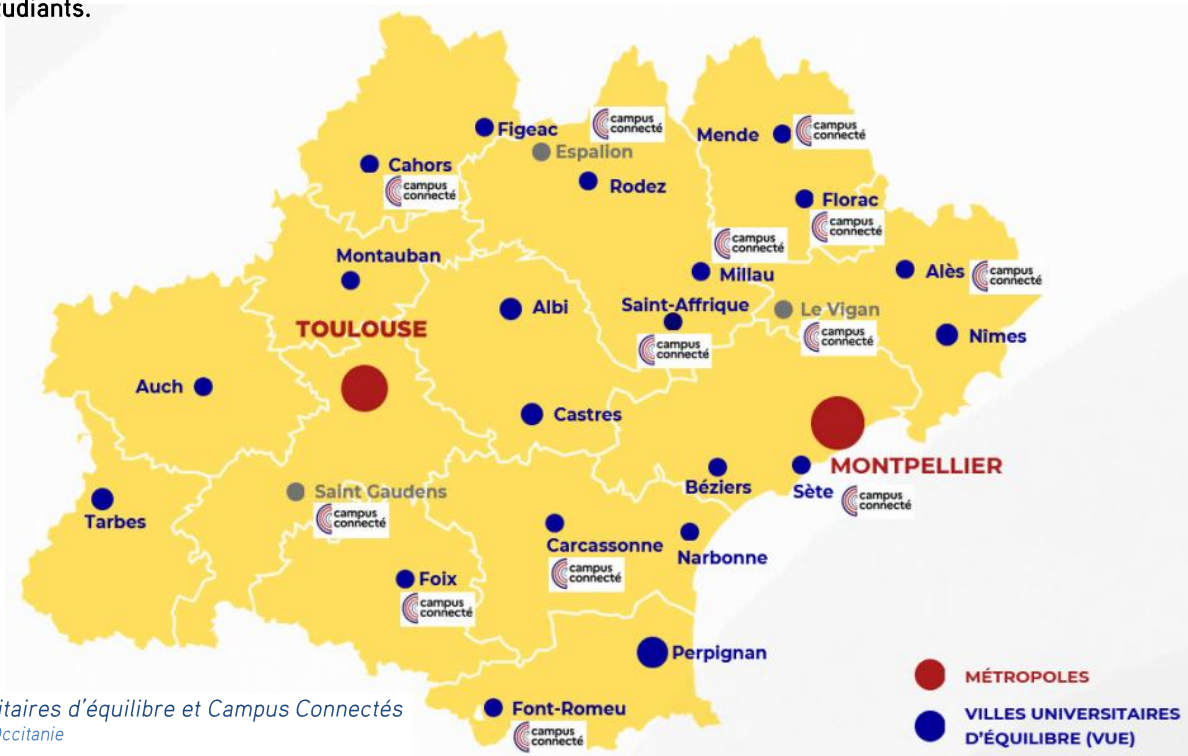
Les Campus Connectés, une nouvelle forme d'accès à l'enseignement supérieur qui fait ses preuves

Les Campus Connectés sont issus d'un appel à projets de 2018 du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a permis de créer 13 sites pilotes fin 2019, dont ceux de Cahors et Carcassonne. Le dispositif a ensuite été généralisé à l'ensemble du territoire avec une 2^{ème} vague de labellisation à la rentrée 2020-2021 dont ont bénéficié Foix et Saint-Gaudens, puis une 3^{ème} vague fin 2021. **On recense aujourd'hui 89 Campus Connectés dont 14 en Occitanie**, ce qui en fait la région académique la mieux dotée.

Les Campus Connectés visent à lutter contre les inégalités éducatives, sociales et territoriales d'accès à l'enseignement supérieur (freins géographiques, financiers ou encore psycho-sociaux). Ils permettent ainsi à des étudiants, majoritairement issus de territoires ruraux, de suivre des formations universitaires à distance en bénéficiant d'un accès à des salles équipées et d'un accompagnement individuel par un tuteur. La majorité des étudiants suit une formation initiale post-bac et une part non négligeable est engagée dans des parcours de reconversion professionnelle ou de formation continue. **Les Campus Connectés travaillent par ailleurs en réseau avec les acteurs locaux (entreprises, chambres de commerce, France Travail...)** pour favoriser l'insertion professionnelle locale des étudiants.

Les collectivités locales (communes, intercommunalités, départements) jouent un rôle clé dans la mise en place, le fonctionnement et la pérennisation des Campus Connectés puisqu'elles en sont les porteuses de projet. Elles contribuent à ces dispositifs en matière de financement, de mise à disposition d'infrastructures, d'animation de la vie étudiante ou encore de développement de partenariats.

Les Campus Connectés⁶ affichant des résultats encourageants avec des taux de réussite avoisinant les 90 % toute filière et niveau confondu, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé en mai 2025 la reconduction du dispositif avec une troisième vague d'appel à projets à destination des sites existants pour les reconduire sur trois ans renouvelables.



Villes universitaires d'équilibre et Campus Connectés
Source : Région Occitanie

⁶ Les Campus Connectés de Saint-Gaudens Comminges Pyrénées, de Foix-Ariège, de Carcassonne et de Cahors ont été entretenus dans le cadre de l'étude. Leurs conditions d'exercice, les liens au

territoire et le profil des étudiants accueillis sont retracés dans la dernière partie de l'étude.



Partie 3 - Les formations dispensées dans le secteur privé

Du privé lucratif aux EESPIG : les multiples visages de l'enseignement supérieur privé

Si le secteur privé regroupe l'ensemble des établissements qui n'appartiennent pas aux pouvoirs publics (Etat et collectivités locales) mais à des (groupes de) particuliers, il englobe des réalités très diverses. Constitué pendant longtemps essentiellement par les écoles consulaires, quelques associations et, surtout, cinq Instituts catholiques, le secteur privé s'est au fil du temps étoffé avec la montée en puissance depuis les années 1980 d'acteurs appartenant au secteur dit à but lucratif. Ces derniers recouvrent eux-mêmes une diversité importante de statuts mais ont généralement pour point commun de **proposer des formations « professionnalisantes » relevant du secteur tertiaire**, mettant l'accent sur les compétences opérationnelles et le lien avec le monde de l'entreprise.

Pour assurer la compréhension, la lisibilité et la qualité de l'offre tout autant que la protection des étudiants et de leurs familles, l'État a mis en place un certain nombre de certifications et autres labels :

- en matière de formations délivrées : l'homologation RNCP⁷, la certification Qualiopi⁸, l'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur⁹ aux formations d'ingénieurs de qualité dispensées par des établissements privés, la reconnaissance de certains établissements par l'État au travers de ses ministères et agences¹⁰.
- pour certains établissements : tel est le cas pour deux structures de l'agglomération toulousaine, l'Ecole des ingénieurs de Purpan et l'Institut Catholique de Toulouse, labellisés Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG), par le ministère de l'enseignement supérieur et de

la recherche, après avis du CCESP (comité consultatif de l'enseignement supérieur privé). Ce label est réservé à des établissements non lucratifs qui participent à une mission de service public de l'enseignement supérieur. A ce titre, ces structures sont reconnues comme des opérateurs de la recherche publique et évaluées par le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). L'État et l'établissement fixent des objectifs stratégiques dans le cadre d'un contrat pluriannuel qui est reconduit après évaluation. Ils étaient 64 en France au 1^{er} janvier 2023.

Enfin, certains établissements privés peuvent être dotés d'un statut juridique et réglementaire particulier, celui de Centre de Formation d'Apprentis (CFA) après avoir satisfait à un certain nombre de conditions les autorisant à exercer : déclaration d'activité auprès de la DREETS dans les 3 mois suivant la première convention d'apprentissage, respect des obligations légales propres aux CFA (conseil de perfectionnement, référentiels, missions, encadrement pédagogique, etc...).

⁷ Proposée par la quasi-totalité des établissements privés, la certification professionnelle délivrée par l'Etat, attribue un niveau d'études au titre ou au diplôme proposé et atteste que la formation forme sérieusement aux métiers annoncés, selon des critères établis par le ministère du Travail. Les diplômes certifiés (ou encore « titres homologués ») sont inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

⁸ La certification Qualiopi est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, et ce depuis le 1^{er} janvier 2022. Sur la base d'un référentiel élaboré par le gouvernement, la certification Qualiopi atteste de la qualité des prestations de formations délivrées par les organismes de formation, y compris les formateurs indépendants. Elle leur permet d'accéder aux fonds publics et mutualisés.

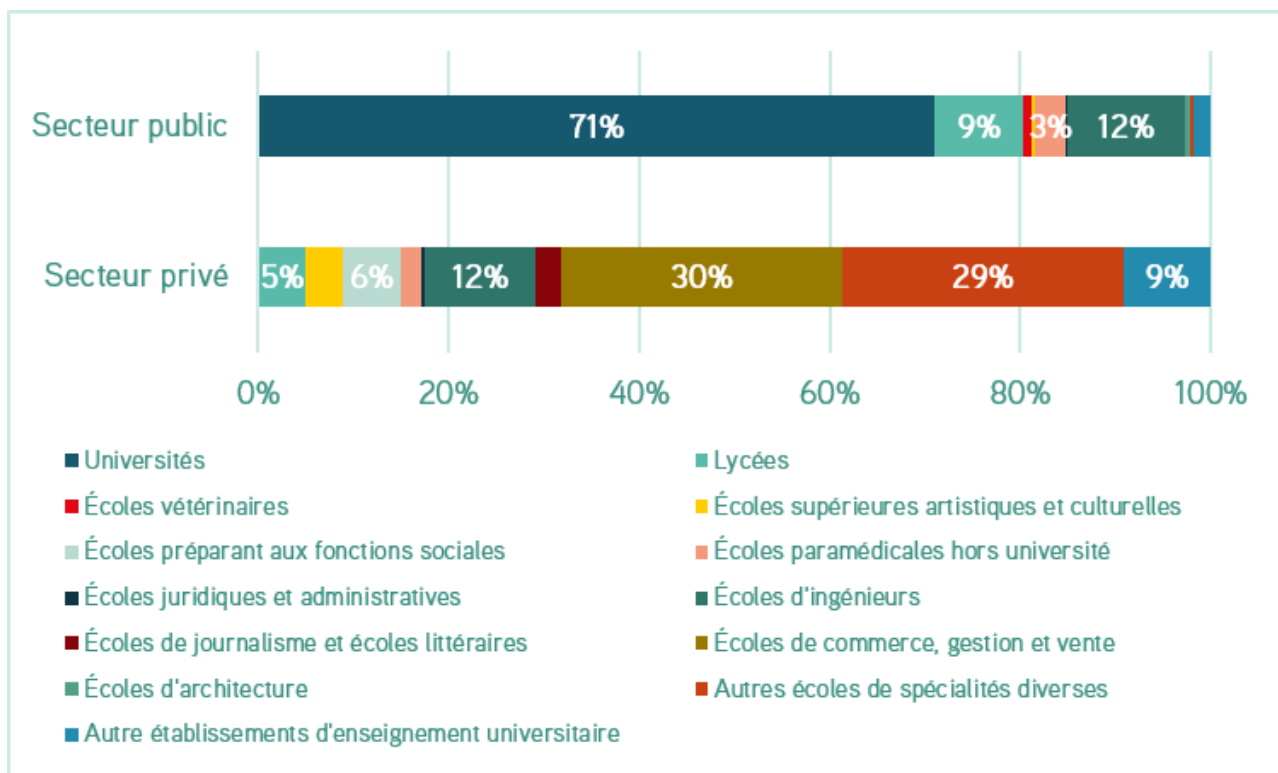
⁹ La CTI est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises (et étrangères sur demande) en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger.

¹⁰ En 2024, le campus Ynov de Toulouse a obtenu le label SecNumedu pour son programme mastère « Expert en Cybersécurité », décerné par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information). Ce label valorise l'engagement de l'établissement dans la cybersécurité, consolidé par des partenariats de premier plan et des infrastructures de pointe. Par ailleurs, une convention a été signée en janvier 2026 entre les écoles Ynov et l'Armée de l'Air et de l'Espace, dépendant du ministère des Armées. Cette convention est nationale, donc valable pour tous les campus, y compris celui de Toulouse.

Une catégorisation des établissements privés « sur-mesure »

Les données du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent qu'à la rentrée universitaire 2023, **30% des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement du secteur privé au sein du Dialogue métropolitain de Toulouse le sont dans des écoles de commerce, de gestion et de vente et presque autant dans des écoles de « spécialités diverses »** (cf. graphique ci-dessous).

Compte-tenu de l'importance quantitative de cette dernière catégorie, il est apparu nécessaire de retravailler la typologie employée par le ministère de façon à mieux révéler la diversité des formations proposées par les établissements du secteur privé dans le Dialogue métropolitain de Toulouse. Le croisement de ces données avec celles disponibles via des articles de presse, les sites internet et autres plaquettes des établissements concernés a permis de proposer une typologie en 13 catégories.



La répartition des étudiants selon la typologie ministérielle des établissements d'enseignement supérieur
Source : AUAT, CC AUAT 2025

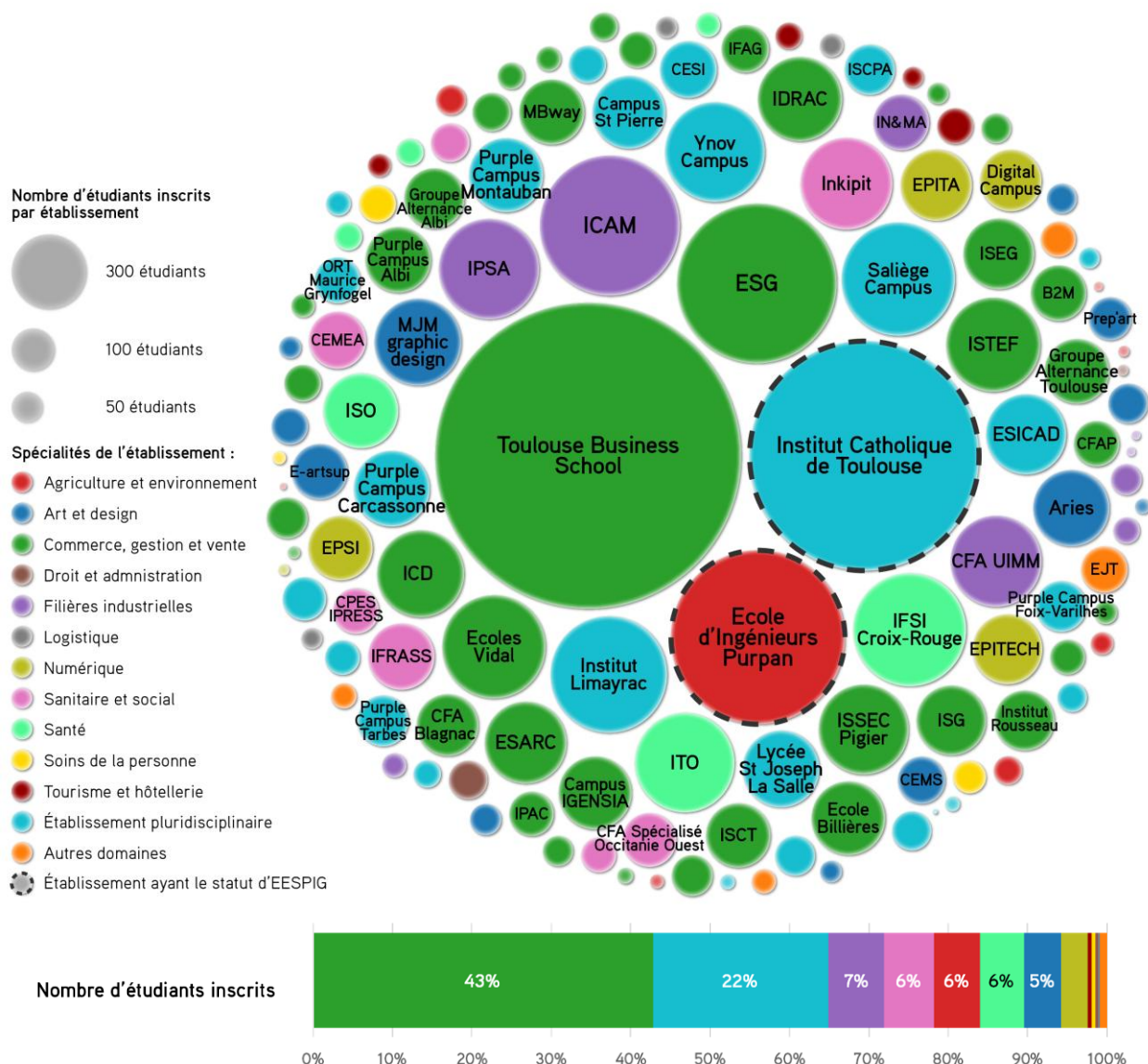
Une offre privée fortement concentrée autour de quelques établissements et filières clés

L'offre d'enseignement supérieur du Dialogue métropolitain de Toulouse repose pour un peu plus de la moitié sur des structures privées : un peu plus de 90 établissements dans l'agglomération toulousaine et presque une quarantaine dans les autres intercommunalités du Dialogue métropolitain de Toulouse. A la rentrée 2023, les 31 340 étudiants inscrits dans le secteur privé le sont dans 9 cas sur 10 dans un établissement de l'agglomération toulousaine.

Quelques établissements ont un poids particulièrement significatif. Deux d'entre eux, Toulouse Business School (TBS) et l'Institut Catholique de Toulouse (ICT) polarisent à eux seuls 30% des effectifs étudiants du privé.

En élargissant aux six établissements suivants, à savoir l'École d'Ingénieurs de Purpan (EI de Purpan), l'ESG, l'Icam, l'Institut Limayrac, Saliège Campus et l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers de la Croix-Rouge Française, le niveau de concentration s'établit même à un peu plus de 50% des effectifs privés. Néanmoins, les établissements intermédiaires, entre 200 et 500 étudiants inscrits, comptent pour près d'un quart des étudiants du privé et les « petits » établissements (moins de 100 inscrits) sont au nombre de 24, soit quasiment 20% des établissements.

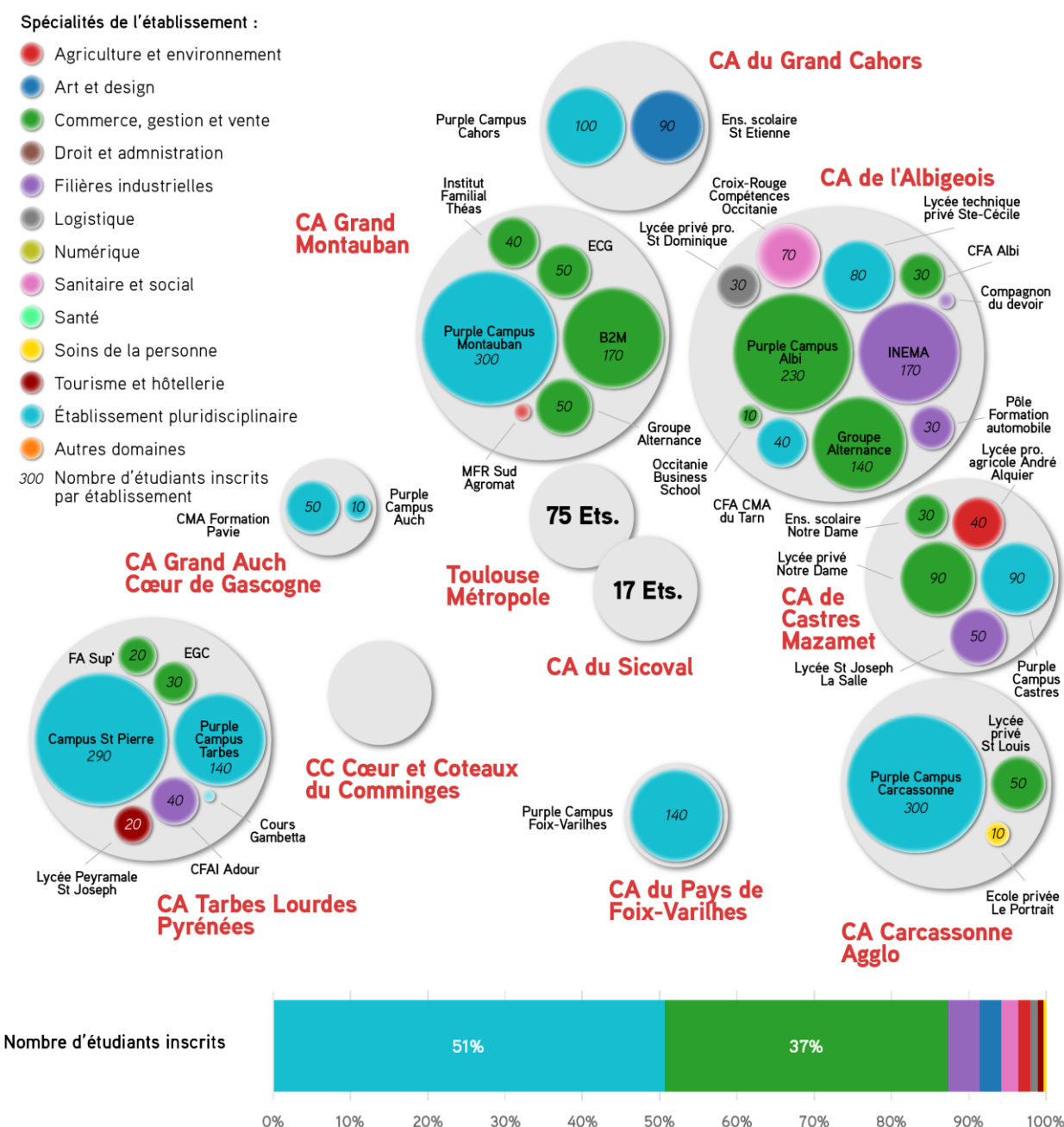
En matière de spécialités proposées dans le privé au sein du Dialogue métropolitain de Toulouse, les formations en écoles de commerce, gestion et vente représentent 43% des inscrits et les structures pluridisciplinaires 22%. Suivent celles consacrées aux filières industrielles, aux fonctions sanitaires et sociales et aux filières agricoles et environnementales (entre 6 et 7% pour chacune).



Offre d'enseignement supérieur privé dans le Dialogue métropolitain de Toulouse
Source : MENESR, CC AUAT 2025

Hors agglomération toulousaine, l'offre proposée par les établissements privés est moins diverse.

Elle est dominée par les écoles de commerce, gestion et vente et les structures pluridisciplinaires, respectivement 51% et 37% des effectifs inscrits. Les capacités d'accueil en matière de filières industrielles, de fonctions sociales et sanitaires, de filières agricoles, agroalimentaires et environnementales, de tourisme-hôtellerie ne représentent qu'un peu plus de 10% des étudiants. Enfin, il convient de noter la place tout à fait particulière de l'offre consulaire avec les Purple Campus qui accueillent à eux seuls 43% des effectifs étudiants du privé du Dialogue métropolitain de Toulouse hors agglomération toulousaine.



Zoom sur l'offre d'enseignement supérieur privé en dehors de l'agglomération toulousaine
Source : MENESR, CC AUAT 2025

Partie 4 - Des formations... aux
« compétences » : une approche
exploratoire

CC BY-SA 4.0 Abdoucondor cet

Des formations aux compétences

Rendre compte du panel de formations dispensées à l'échelle du Dialogue métropolitain de Toulouse est un exercice complexe au regard de la profusion et de la diversité d'offre de formations proposées par les établissements du territoire. **Si les segmentations traditionnelles par discipline, niveau et type de formations, renseignées dans les données mises à disposition par le ministère de l'enseignement supérieur, permettent de brosser à grand trait le panorama de l'offre, elles peinent à mettre en lumière la diversité des connaissances et des savoir-faire que mobiliseront les étudiants pour trouver un emploi à l'avenir... et qui seront regardés de près par les entreprises.**

Cette dimension, certes subjective, est néanmoins une des briques essentielles pour étudier l'adéquation entre l'offre d'enseignement supérieur et les besoins en main-d'œuvre, de même que la complémentarité des formations dispensées à l'échelle du grand territoire qu'est le Dialogue métropolitain de Toulouse. Ainsi, en complément de l'approche statistique conventionnelle restituée dans les parties précédentes, il est ici proposé d'aborder l'analyse de la diversité des formations par le biais de ces connaissances et savoir-faire regroupés pour l'occasion sous le vocable de « compétences ».

En s'intéressant aux formations par ce prisme, il convient de souligner qu'un travail exhaustif devrait se porter sur le contenu des enseignements dispensés par l'ensemble des établissements concernés. Si cette étude, par définition titanesque et rendue difficile par l'accès aux informations nécessaires, n'est pas envisageable à cette échelle territoriale, une approche exploratoire moins exigeante permet d'en extraire les principaux enseignements. Il s'agit ainsi de s'intéresser, par une analyse textuelle formalisée en nuage de mots, aux intitulés des formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur locaux pour révéler la diversité des diplômes auxquels les étudiants du Dialogue métropolitain de Toulouse ont accès. De fait, cela met en lumière les « compétences » qu'ils pourront valoriser sur le marché de l'emploi et par symétrie que les entreprises pourront « capter » pour répondre à leurs besoins de développement.

Par sa construction, cette analyse trouve sa pertinence en s'appliquant à des formations professionnalisantes qui préparent directement les étudiants à l'entrée dans la vie active. Afin de couvrir un panel plus large de « compétences » et de profils d'étudiants, deux types de cursus ont fait l'objet de ce traitement :

- Les sections de techniciens supérieurs et assimilés (STS) qui permettent de s'intéresser aux « compétences »

nécessitant des parcours d'enseignement supérieur courts (Bac + 2).

- À l'autre bout du spectre, les diplômes de masters qui sanctionnent des cursus universitaires quinquennaux et témoignent d'une autre réalité.

L'analyse est dissociée entre les diplômes délivrés par les établissements de l'agglomération toulousaine et ceux implantés dans les autres territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse.

Des STS au service des territoires : entre ancrage local et diversification métropolitaine

Avec 85 formations et environ 5 400 étudiants en 2025, les STS représentent une part importante de l'offre du supérieur en dehors de l'agglomération toulousaine. Ces cursus de deux ans dispensés majoritairement dans les lycées jouent un rôle important dans la diplomation de ces territoires et, par conséquent, en matière d'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en main-d'œuvre. L'analyse des résultats fait émerger quatre groupes de « compétences » du panel complet. **Les formations à vocation « industrielle »**, relativement nombreuses et fournies (systèmes de production, électrotechnique, conception de produits industriels, ...), peuvent alimenter le tissu productif de ces territoires. **La composante sanitaire et sociale de l'offre de STS** est également significative alors que c'est un pilier, actuel et futur, de l'économie présentielle des villes moyennes. **Les STS « Tourisme »** se trouvent aussi en position avantageuse pour répondre aux besoins en main-d'œuvre d'une activité qui endosse une responsabilité importante dans le développement économique de ces territoires. Enfin, la présence notable de **formations de STS pour des fonctions « supports » de l'économie** (commerce, gestion, comptabilité, banque, immobilier, ...) est aussi à souligner.

S'ils accueillent environ 10 800 étudiants en 2025, les 82 formations de STS de l'agglomération toulousaine, ne pèsent, eux, que pour 9 % des inscrits de ce territoire ce qui témoigne d'une place plus relative dans l'offre globale. L'analyse de ces intitulés rend donc compte d'une réalité plus diverse et difficile à synthétiser. Trois enseignements émergent toutefois du nuage de mots des « compétences ». **Les formations dévolues à des métiers de vente, de gestion, de management** (soit des fonctions « supports » de l'économie) prédominent en accueillant des contingents d'étudiants conséquents, par cursus et au global. **L'informatique, par l'intermédiaire de plusieurs spécialités (services, gestion de réseaux),** occupe-lui aussi une place de choix alors que les besoins demeurent importants à

l'échelle de l'agglomération toulousaine en tant qu'activités de soutien au développement des filières technologiques. En complément, il est à noter que l'agglomération dispose d'un panel plus large que les villes « moyennes » avec **des formations de niche (métiers du son, géomètre, photonique, juriste notarial, ...)** qui bénéficient du volume très conséquent d'étudiants et d'établissements sur ce territoire pour atteindre une masse critique suffisante.



Analyse des « compétences » contenues dans les intitulés de STS dispensés dans les établissements présents sur l'agglomération toulousaine (haut) et en dehors (bas).
Source : MENESR (Plateforme Parcoursup), CC AUAT 2025

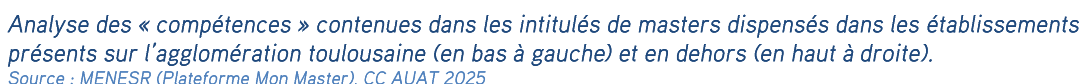
Du tourisme à l'intelligence artificielle : les spécialisations des masters du territoire

L'analyse de l'offre de formations en master fait apparaître une autre facette intéressante de cette approche par « compétences ». En effet, en sanctionnant des parcours étudiants plus longs, ces diplômes adressent les étudiants vers un marché du travail différent, centré sur les métiers de professions intellectuelles et d'encadrement. Il est à souligner que la majeure partie des « compétences » à Bac + 5 relevant de l'ingénierie ne sont pas couvertes par cette analyse puisqu'elles reposent principalement sur des formations qui y sont spécifiquement dédiées au sein des écoles d'ingénieurs (ENIT, IMT-Mines, INP Toulouse, ...).

En dehors de l'agglomération toulousaine, en se concentrant sur le champ des masters, le panel étudié est beaucoup plus restreint. En effet, seules 22 formations sont dispensées à cette échelle pour un total d'environ 700 étudiants. Les résultats doivent donc s'appréhender avec prudence avec des effets de site qui apparaissent, causés par le nombre limité d'agglomérations concernées. **La place importante occupée par les masters dédiés au tourisme et plus largement aux stratégies de développement territorial est un marqueur fort de cet échantillon.** Dans le prolongement, et en lien avec le poids important de la sphère publique pour ces territoires, **un tropisme est à noter vers les métiers de l'action publique** qui permettent de répondre aux besoins des centres de décision administratifs locaux. **Les masters plus généralistes, dévolus au management, à la fonction « achat » et aux fonctions juridiques, forment un autre ensemble important et peuvent répondre aux besoins des fonctions « supports » des entreprises des villes moyennes.**

Avec près de 300 masters dispensés par les universités toulousaines, c'est la profusion de l'offre de formations qui marque en première lecture l'analyse des intitulés de formations. Les plus de 13 000 étudiants concernés se répartissent parmi un panel très diversifié de « compétences » préparant à autant de métiers répondant aux besoins du marché de l'emploi toulousain et au-delà. Avec des cursus qui peuvent accueillir des étudiants en plus grand nombre et des besoins locaux conséquents, **les masters dédiés au droit, au management et aux sciences de gestion émergent assez largement de la masse.** Ils peuvent alimenter les centres de décision publics et privés de dimension régionale, voire nationale implantés sur l'agglomération. Bien qu'amputée des cursus d'ingénieurs, marqueur fort de l'enseignement supérieur toulousain, l'analyse des formations professionnalisantes de niveau Bac + 5 retranscrit les spécificités de l'ADN économique local. **Les masters dans les domaines de l'aéronautique, des systèmes embarqués, du numérique, de la cancérologie,**

oncologie, des biotechnologies sont quelques exemples des « compétences » auxquelles peuvent avoir accès les étudiants toulousains pour alimenter ce tissu économique local. En s'attachant à observer les détails du nuage de mots, les « compétences » répondant à la « nouvelle économie », numérisée et tirant parti de la transition écologique, pointent des prochaines évolutions en matière de besoins en main-d'œuvre des entreprises toulousaines. Ainsi, **l'intelligence artificielle, la chimie verte, la bio-ingénierie, la gestion de l'énergie, les procédés durables, la gérontologie** et d'autres intègrent les cursus de masters toulousains petit à petit.





CC BY-SA 4.0 - Roudière

Partie 5 - Attractivité des établissements d'enseignement supérieur et vitalité des territoires, des enjeux croisés (synthèse des entretiens d'acteurs)

Pour compléter le panorama dressé dans les parties précédentes, 14 entretiens ont été réalisés avec des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, un Territoire d'industrie et l'association Intercommunalités de France (cf. liste des entretiens en annexe 2). La majorité de ces entretiens ont été faits avec des établissements situés en villes moyennes, ceci expliquant que la synthèse proposée ici reflète davantage la situation de ces territoires et non celle de l'agglomération toulousaine. Ces entretiens avaient pour objectif d'apporter des éléments de compréhension aux enjeux croisés entre enseignement supérieur et développement territorial :

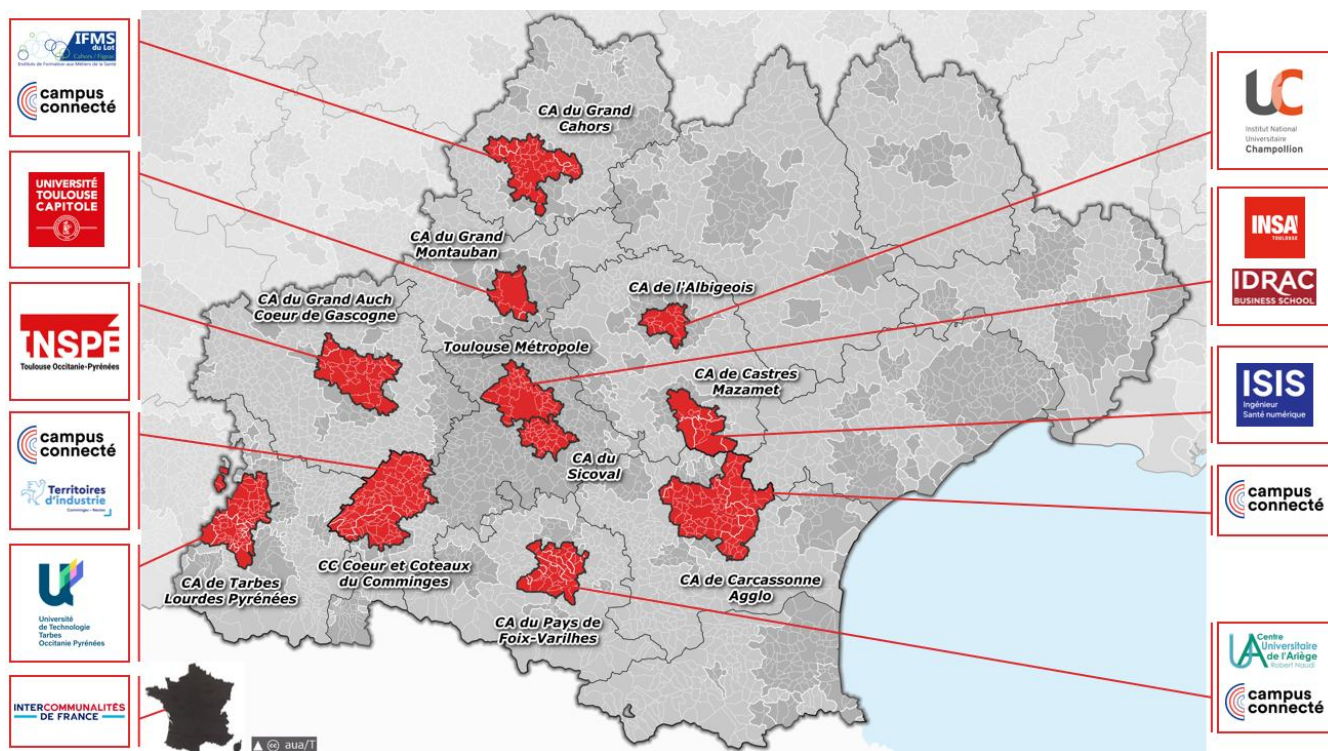
- Accès des jeunes à l'enseignement supérieur et maintien de populations jeunes dans les territoires,
- Attractivité des formations et des territoires,
- Adéquation entre offre de formation et besoins de l'écosystème local.

L'existence de formations de niveau licence et la présence de Campus Connectés : deux leviers pour l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et leur maintien dans les territoires ruraux

L'accès à l'enseignement supérieur est inégal pour les jeunes des territoires ruraux, bien que leurs résultats au baccalauréat soient globalement identiques à ceux des jeunes des territoires urbains¹¹ : « Une fois leur bac obtenu, les jeunes des territoires ruraux disparaissent des effectifs de l'enseignement supérieur ».

Les freins à leur accès à l'enseignement supérieur sont multiples : éloignement géographique, coût de la vie (mobilité, logement...) mais aussi freins psychosociaux : « Est-ce que je peux m'autoriser à dépasser le niveau d'étude de mes parents ? », « J'ai peur du gigantisme de la ville ».

Nota bene : Les verbatims reproduits dans le texte ont été anonymisés pour ne pas pointer des établissements ou des personnes en particulier.



Carte des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude

Source : CC AUAT 2025

¹¹ Source : Cours des Comptes, rapport public annuel 2025.

Par ailleurs, l'offre d'enseignement supérieur proposée dans les villes universitaires d'équilibre est souvent spécialisée et principalement de niveau master. Les néo-bacheliers des territoires ruraux désireux de poursuivre leurs études dans le supérieur quittent donc généralement leurs territoires, sans certitude d'y revenir : « Si les jeunes doivent partir à Toulouse pour compléter leur formation, ils ne reviennent pas tout de suite ». Cela alimente la perte d'attractivité de ces territoires auprès des jeunes ménages.

Deux leviers semblent favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et leur maintien dans les territoires : l'existence de formations de niveau licence et la présence de campus connectés : « La création du campus connecté a été motivée par l'envie d'éviter la fuite de matière grise. L'idée est à la fois de permettre aux jeunes de faire des études localement mais aussi à l'agglomération de conserver ses futurs diplômés. » ; « Nous allons ouvrir des licences à la rentrée prochaine car nous pensons qu'il sera plus facile de retenir des jeunes sur le territoire avec une formation directement accessible après le bac. ». Ces leviers sont généralement couplés à des partenariats avec les lycées, les Missions Locales et les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) pour identifier et orienter les néo-bacheliers. Il s'agit donc de dispositifs « d'aller-vers » : « Le campus connecté s'inscrit dans toute une chaîne d'orientation et de suivi des jeunes ».

La qualité du cadre de vie et l'animation de la vie étudiante : des critères d'attractivité plaçant les intercommunalités en 1^{ère} ligne

La présence d'une offre d'enseignement supérieur ne fait pas tout pour attirer les étudiants. La qualité du cadre de vie, l'accessibilité du territoire, l'animation de la vie étudiante sont des critères qui peuvent motiver l'inscription dans un établissement plutôt que dans un autre.

Certains établissements implantés en ville moyenne attribuent ainsi leurs faibles taux de remplissage à la moindre attractivité du territoire : « Nous ne sommes pas à 100% de taux de remplissage. Cela s'explique notamment par la moindre attractivité du territoire qui est difficile d'accès. Les étudiants veulent aller à Toulouse et certains même y vivent et font l'aller-retour tous les jours. ». La poursuite d'études en villes moyennes peut ainsi relever de choix par défaut.

À l'inverse, quand le cadre de vie et l'animation de la vie étudiante sont au rendez-vous, l'attractivité des formations est renforcée : « En matière de qualité de vie, nous mettons en avant les loyers bas en comparaison

à Toulouse ou Bordeaux et une vie associative et étudiante structurée » ; « Les étudiants apprécient notre campus de proximité à taille humaine ».

Le rôle des collectivités locales est déterminant pour agir sur ces aspects (offre de restauration, paniers alimentaires, places gratuites pour le cinéma et les musées, accès aux équipements sportifs...) : « Nous travaillons main dans la main avec la ville et l'agglomération sur le sujet de l'animation de la vie étudiante ». Ainsi, si l'enseignement supérieur reste une prérogative de l'État et des Régions, les conditions d'accueil des étudiants relèvent en grande partie des compétences des intercommunalités : « Les intercommunalités mettent la main à la poche en matière de logement étudiant, de restauration, de mobilité... ». Certaines se sont dotées de schémas locaux de l'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SLESRI) pour structurer la vie étudiante sur leur territoire¹².

Le rapprochement entre enseignement supérieur et monde économique, un enjeu fort pour l'emploi local

L'insertion professionnelle des étudiants des établissements rencontrés oscille entre 80% et 100% avec des premières embauches en priorité dans les entreprises où ont été réalisés les stages et alternances. Il est à noter que la part de formations en alternance diminue depuis la dernière réforme de l'apprentissage qui a notamment entériné une baisse des aides et donc une augmentation du reste à charge pour les entreprises. Moins d'alternances sont donc proposées : « Depuis la dernière réforme de l'apprentissage, le taux de remplissage des formations diminue » ; « L'école a plus de difficultés à obtenir des contrats d'apprentissage pour ses élèves ». Cela impacte prioritairement l'enseignement supérieur privé.

Dans les témoignages recueillis, **la part d'embauches locales n'apparaît pas majoritaire en sortie d'études**. Cela interroge l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de l'écosystème local, alors même que certains secteurs rencontrent des difficultés de recrutement : « Les entreprises locales ont un grand manque de main d'œuvre car il n'y a pas de formation sur le territoire en lien avec leurs besoins » ; « Une étude de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales a démontré une méconnaissance de l'offre de formation locale par les entreprises et une inadéquation entre formations proposées et besoins des entreprises locales » ; « Le maire souhaiterait des formations plus en adéquation avec l'écosystème industriel local mais le

¹² Au sein du Dialogue métropolitain de Toulouse, deux intercommunalités sont dotées d'un SLESRI, le Grand Cahors et Castres-Mazamet.

programme de formation de notre établissement n'a pas été pensé comme cela ».

L'adéquation entre offre de formation et besoins de l'écosystème local semble être une préoccupation récente. Des démarches de co-construction et d'adaptation des programmes de formation, tant en termes de contenu que de visibilité, se généralisent entre établissements et acteurs économiques. Cela peut prendre la forme d'études de marché, de conseils de perfectionnement des formations ou, de façon plus informelle, d'échanges réguliers avec les professionnels intervenant dans les formations : *« La Communauté d'universités et d'établissements de Toulouse a créé des Conseils de perfectionnement sectoriels. Pour l'agronomie-agriculture, cela a donné lieu à l'expression d'un besoin de formation en robotique, besoin non pensé jusqu'ici pour cette filière. » ; « Les entreprises sont présentes dans notre CA et nos conseils de perfectionnement, cela nous permet de sentir les évolutions du marché du travail et d'adapter notre offre de formation en conséquence. » ; « Notre projet stratégique 2030 est basé sur une étude de marché pour adapter nos formations aux besoins des entreprises. ».* Dans la même optique, les Campus Connectés ont développé des partenariats avec France Travail et les associations locales d'entreprises pour connaître leurs besoins et orienter les étudiants vers des formations en adéquation avec ces derniers.

Les collectivités locales peuvent aussi œuvrer pour le rapprochement entre offre de formation et besoins de l'écosystème local : *« Les schémas locaux de l'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SLESRI) permettent aux intercommunalités de disposer d'une cartographie de l'offre de formation sur leur territoire ainsi que des besoins des entreprises afin, notamment, d'avoir une vraie posture dans le choix des établissements à accueillir ».*



Annexes

Annexe 1 : Les effectifs des universités et des IUT par disciplines dans le Dialogue métropolitain de Toulouse (au moins 50 étudiants à la rentrée universitaire 2023)

Source : MENESR, CC AUAT 2025

Disciplines	Année universitaire			2015-23	
	2015-16	2019-20	2022-23	solde	
Administration économique et sociale	1 850	1 762	2 004		154
Droit, sciences politiques	12 558	12 480	11 019	-	1 539
Sciences juridiques	10 976	10 922	9 298	-	1 678
Sciences politiques	1 582	1 558	1 721		139
Langues	5 117	5 146	5 467		350
Français, langue étrangère	391	387	364	-	27
Langues et littératures étrangères	3 468	3 298	3 811		343
Langues étrangères appliquées	1 251	1 461	1 291		40
Lettres, sciences du langage, arts	4 132	4 275	4 300		168
Arts	1 849	2 169	2 144		295
Langues et littératures françaises	1 438	1 205	1 381	-	57
Pluridisciplinaire lettres, sciences du langage, arts	138	62	61	-	77
Sciences du langage, linguistique	691	825	696		5
Médecine	4 936	4 655	4 612	-	324
Odontologie	567	640	618		51
Pharmacie	897	959	989		92
Pluridisciplinaire droit, sciences économiques, AES			103		103
Pluridisciplinaire lettres, langues, sciences humaines	26	509	471		445
Pluridisciplinaire santé	2 749	2 592	1 016	-	1 733
Pluridisciplinaire sciences	2 644	145	132	-	2 512
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	4 289	5 218	5 629		1 340
Sciences de la vie	3 303	4 539	4 874		1 571
Sciences de l'univers	921	672	749	-	172
Sciences économiques, gestion	9 634	8 802	7 767	-	1 867
Pluridisciplinaire sciences économiques et gestion	48	79	68		20
Sciences de gestion	6 051	5 872	5 226	-	825
Sciences économiques	3 535	2 851	2 473	-	1 062
Sciences fondamentales et applications	9 796	12 199	12 193		2 397
Chimie	761	1 085	1 011		250
Électronique, génie électrique	1 385	1 458	1 363	-	22
Formation générale aux métiers de l'ingénieur	126			-	126
Génie civil	696	908	1 004		308
Génie des procédés	759	634	550	-	209
Informatique	2 302	2 598	2 603		301
Mathématique et informatique			78		78
Mathématiques	754	1 147	1 242		488
Mathématiques appliquées et sciences sociales	284	709	752		468
Mécanique, génie mécanique	1 251	1 841	1 707		456
Physique	808	1 148	1 071		263
Physique et chimie	92	9	123		31
Pluridisciplinaire sciences fondamentales et applications	22		101		79
Technologie et sciences industrielles	556	662	588		32
Sciences humaines et sociales	15 575	18 828	18 552		2 977
Aménagement	101	183	221		120
Archéologie, ethnologie, préhistoire	598	895	801		203
Géographie	335	137	780		445
Histoire	2 312	2 412	2 435		123
Philosophie, épistémologie	632	737	721		89
Pluridisciplinaire sciences humaines et sociales	694	792	716		22
Psychologie	4 764	4 943	4 611	-	153
Sciences de l'éducation	2 930	4 790	4 429		1 499
Sciences de l'information et la communication	1 525	1 524	1 480	-	45
Sociologie, démographie	1 684	2 415	2 358		674
STAPS	2 905	2 535	2 508	-	397
Total général	77 675	80 745	77 380	-	295

Annexe 2 : Liste des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude

- Campus Connecté de Cahors : Lorraine Gaspar, tutrice
- Campus Connecté de Carcassonne : Céline Bernaille, coordinatrice
- Campus Connecté de Saint-Gaudens : Magali Armagnac, directrice
- Campus de Montauban de l'Université Toulouse Capitole : Anne-Laure Fabas-Serlooten, directrice du campus
- Centre Universitaire de l'Ariège (CUA) et Campus connecté de Foix : Patricia Dal Colletto, gestionnaire
- École d'ingénieurs en Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé (ISIS) Castres : Elyes Lamine, directeur
- Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) de Cahors : Karine Quebre, formatrice
- Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Toulouse : Claude Marange, directeur Etudes et de Formation
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ) d'Auch : Pierre Danos, responsable du site départemental du Gers
- Institut National Universitaire (INU) Champollion : Christelle Farenc, directrice
- Institut pour le Développement et la Recherche d'Action Commerciale (IDRAC) de Balma : Marie-Aude Labrosse, directrice
- Intercommunalités de France : Charlotte Sorrin-Descamps, directrice générale adjointe
- Territoire d'industrie Comminges-Nestes : Marie-Catherine Bonte, cheffe de projet
- Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTPO) – regroupement de l'Institut Universitaire de Technologie de Tarbes (IUT) et de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT) : Cédric Haurou-Bejottes, vice-président Formation et vie universitaire de l'UTTPO ; Joel Alexis, directeur de l'ENIT ; Marie-Laetitia Pastor, directrice de l'IUT

Annexe 3 : Bibliographie

- AUDIAR, « L'enseignement supérieur privé, état des lieux dans Rennes Métropole », 2023
- Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, « Atlas métropolitain de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation », 2023
- Agence d'urbanisme Aire métropolitaine Lyonnaise, « L'enseignement supérieur privé dans la Métropole de Lyon, une offre en fort développement », 2018
- Casta Aurélien, « La hausse des effectifs de l'enseignement supérieur privé depuis 1977 en France », 2024
- AUAT, « L'enseignement supérieur, quelles retombées économiques dans l'aire métropolitaine toulousaine ? », 2022
- Insee Analyses Occitanie, « En Occitanie, six néo-bacheliers sur dix changent de zone d'emploi pour poursuivre leurs études », septembre 2025



Dialogue métropolitain de Toulouse – Immeuble le Belvédère
11 boulevard des Récollets – CS 97802 – 31078 Toulouse cedex 4 – Tél. 05 62 26 86 26